

LES ADRESSES sd035@unss.org et laurence.prou@unss.org ne sont plus accessibles.
Merci de renvoyer les messages écrits après le 25/10 à la

NOUVELLE ADRESSE MAIL DU SERVICE : unss-sd35@orange.fr
[ou laurence.prou@ac-rennes.fr](mailto:laurence.prou@ac-rennes.fr)

AGENDA

Rendez-vous unss

Franck Mahé, collègue Chateaubriand Combourg, propose une formation sur le crossfitness dans le cadre de l'association sportive. Elle aura lieu le jeudi 14 décembre à 18 h 30 au gymnase de Combourg.
Présentation pratique et théorique.
Inscription auprès du service départemental.

DU NEUF SUR LE SITE UNSS 35

CIRCULAIRE CROSS DEPARTEMENTAL
15 novembre à NOYAL
ATTENTION nombreux changements réglementaires

INSCRIPTION SUR OPUSS OBLIGATOIRE
INDIVIDUELLEMENT ET DANS LE BON N° COURSE
Avant lundi 13 midi

Préparation du cross

Le parcours sera monté en partie le mercredi matin à partir de 8 h .
Toutes les bonnes volontés, disponibles ce jour-là seront les bienvenues.

DBL BALL

Une délégation de la fédération de DBL ball (sport québécois : <http://dblball.com/>) sera présente en France du 22/01 au 11 février avec son équipe étoile.
Deux établissements se sont positionnés pour les recevoir sur une demi-journée (séances de découverte avec des classes).
Les jours retenus seront les 22 et 23 janvier.
Il faut minimum 4 établissements pour valider leur venue.

SANDBALL EGALITE

Réunion de préparation, mercredi 22 novembre, 18 h 00 au service départemental.

VERSEMENTS DES AIDES ET RIB

Les chèques des aides conseil départemental et UNSS sont arrivés pendant les vacances.

L'an prochain, nous ferons des virements.

Merci d'envoyer un RIB par internet ou courrier.

Le Code du sportif sain

Des petits livrets (22 pages) sur la thématique de la pratique du sport sain, à destination des élèves, est à la disposition des A.S.

Les cibles privilégiées sont les élèves de section sportive. N'hésitez pas à venir récupérer votre lot au service départemental.

Des exemplaires sont aussi disponibles pour accompagner toute autre intervention sur ce thème.

